

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 20 (1882)
Heft: 41

Artikel: Mme Victoria Woodhull
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187165>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 un an 4 fr. 50
 SUISSE six mois . . . 2 fr. 50
 ETRANGER: un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
 La ligne ou son espace, 15 c.
 Pour l'étranger, 20 cent.

Lausanne, 14 octobre 1882.

Un de nos abonnés nous écrit :

L'article que vous avez publié dernièrement au sujet des vivisections, me paraît tout à fait logique. Les nombreuses relations que j'entretiens avec des personnes que cette science intéresse tout particulièrement, m'ont prouvé maintes fois qu'il faut rabattre les neuf dixièmes des cruautés dont on nous parle. Si quelques malheureuses exceptions existent encore, elles ne tarderont pas à disparaître, vu les avantages incontestables qu'offre l'état anesthésique du sujet pour la réussite des opérations relatives aux recherches physiologiques. Je me permettrai cependant d'ajouter à vos réflexions un fait que vous paraissiez avoir oublié. Vous avez parlé des pauvres écrevisses jetées toutes vivantes dans la marmite : et l'engraissement des oies en vue des pâtés dont tant de gens se régale ? Pense-t-on peut-être qu'on obtienne le foie gras en flattant l'innocente bête d'une main carressante ?... Hélas ! quand nos amateurs de bonne chère — sans en excepter les plus ardents champions de la Société protectrice des animaux — sont en face de ce mets succulent, ils ne songent guère aux atrocités dont il est le produit.

Les huit premiers jours de l'engraissement, on nourrit l'oie exclusivement avec de l'avoine et de l'eau blanchie de farine ; on lui fait avaler de force, des pâtons de pommes de terre et de farine ; quand le jabot est plein, on la laisse digérer complètement dans un lieu obscur, de façon qu'elle puisse dormir tout à son aise. Pour l'engraissement des sujets de six mois, lequel dure un mois et demi, l'ingurgitation se fait à l'entonnoir. Quand l'oie est complètement grasse, elle peut peser 10 kilogrammes et se vend 12 fr. Sous le ventre, il y a une masse de graisse qui touche terre.

Maintenir les oies immobiles dans un étroit espace, est une condition essentielle pour l'engraissement. A Strasbourg, vers la fin de l'automne, on les met dans une boîte à compartiments et on ne leur laisse qu'un trou pour passer la tête vers une augette pleine d'eau. On maintient ainsi l'immobilité pendant le mois de novembre et on les gave deux fois par jour avec du maïs sec ; à chaque repas, on ajoute du sel et une gousse d'ail. Quand le jabot est plein, on leur donne un peu de liberté, puis on les remet en captivité. En 25 jours, la chair est chargée de graisse, le foie est blanc, ferme et volumineux. L'animal est devenu tellement gras, qu'il ne peut presque plus respirer. Il est temps de

le tuer, si l'on ne veut pas qu'il meure par cet excès de graisse, par cet état anormal et maladif.

La vieille oie s'engraisse plus facilement que la jeune, et elle devient fort tendre. Pour arriver à ces résultats, et pour satisfaire une gourmandise raffinée, on ne recule devant aucune torture ; on lui cloue les pattes, on la tient immobile et, après lui avoir même crevé les yeux, on la gave impitoyablement sans la désaltérer. C'est ainsi qu'on obtient ces pâtés de foie gras dont se délectent nos gourmets.

A ce propos, nous ajouterons quelques mots sur la célébrité des pâtés de foie gras de Strasbourg et sur leur origine historique. Le maréchal de Contades, gouverneur militaire de la province d'Alsace, de 1762 à 1788, y avait amené son cuisinier nommé Close. On faisait alors grand cas, en Alsace, du foie des oies engrangées, et celui-ci, condensé en terrines, y passait pour un mets substantiel et délicat. Close conçut l'idée de l'élever à la dignité d'un mets souverain, en l'affermisant et en l'entourant d'une douillette de veau hachée, que recouvrerait une fine cuirasse de pâte dorée et historiée. Après cela, l'artiste culinaire perfectionna le tout par les parfums excitants de la truffe du Périgord.

L'invention de Close resta un mystère dans la cuisine de M. de Contades ; c'était chez lui seulement qu'on mangeait de ce pâté. Mais, en 1788, le maréchal quitta Strasbourg, et Close, fatigué de servir les grands seigneurs, et amoureux par dessus le marché, se décida à rester à Strasbourg. Il s'était épris de la veuve d'un pâtissier français, et l'épousa. Il confectionna pour le public, et vendit dès lors les pâtés qui avaient fait les délices secrètes de la table de son ancien maître.

C'est de ce modeste laboratoire que le *pâté de foie gras* est parti pour faire le tour du monde.

Mme Victoria Woodhull.

La plus grande célébrité, parmi les excentricités féminines de l'Amérique, est certainement madame Victoria Woodhull, actuellement à Londres, où elle vient réclamer, non seulement les droits de la femme, mais s'assurer la place qu'elle se sent propre à occuper parmi les souverains. Elle demande à se faire agréer comme candidat à la Présidence des Etats-Unis, aux élections de 1884. Elle vient de faire appel à toute l'Europe dans le but d'envoyer en Amérique des délégations de femmes pour soutenir son élection. Elle dit être si généreusement appuyée par des capitalistes anglais, qu'elle offre aux déléguées leur passage avec billet aller et re-

tour pour New-York, Philadelphie ou Boston, et dépenses d'hôtel payées.

Mme V. Woodhull est douée de tous les dons que peut convoiter la femme qui, dans un état de société ordinaire, chercherait à se faire aimer. Elle est grande et belle, éloquente et intelligente, s'habille avec un goût exquis et captif, non seulement par le charme de sa beauté, mais aussi par celui de sa parole, tous ceux qui ont l'imprudence de l'écouter. Il est fort probable que ce manifeste n'aura d'autre résultat que d'exciter l'hilarité des deux côtés de l'Atlantique. Cependant, la récente nomination, par la République de Costa-Rica, d'un agent diplomatique du sexe féminin à Washington, dans la personne de Mme Béatrice, a donné l'éveil à toutes les femmes fortes de tous les pays. Mme Béatrice, Américaine de naissance, est jeune et belle ; elle parle plusieurs langues, sait tourner un discours sur tout sujet donné ; elle est, de plus, musicienne accomplie, chante à merveille et brode comme un ange. Telles sont les agréments que possède la nouvelle ambassadrice de Costa-Rica à Washington.

Aventure tragique de trois mouches, ou du danger du célibat.

Un de nos abonnés, prenant pour sujet un entrefilet publié dernièrement dans un journal français, en a tiré le petit récit suivant :

Il y avait une fois trois mouches qui s'aimaient beaucoup et qui n'auraient pu vivre les unes sans les autres.

Après un magnifique été passé à la campagne, nos trois inséparables s'apercevaient que la froide saison s'avancait, et remarquant avec peine que les bons déjeuners de sang vermeil, pris en bavardant sur la croupe luisante d'un cheval ou sur la grasse échine d'une vache, devenaient de plus en plus rares, nos trois inséparables, dis-je, se décidèrent à prendre leurs quartiers d'hiver.

Un beau matin donc, elles s'en furent vers la ville, où, d'après le dire d'une d'elles, une vie de noces et de festins les attendait.

Après une longue envolée pendant laquelle les conversations et projets n'avaient pas tarî, la ville présenta ses nombreux toits aux yeux ravis des voyageuses, et la perspective du bon repas qu'elles allaient faire, ranima leurs forces éprouvées.

L'enseigne d'un restaurant de fort bonne mine les ayant frappées, après court conciliabule, ce local fut choisi à l'unanimité pour le repas du matin. Le déjeûner venait de finir quand les trois mouches firent leur entrée, et l'aspect des reliefs abondants étalés sur les tables fit tressaillir d'aise leurs petits estomacs. Chacune d'elles fondit alors sur le mets de son choix. La première, qui aimait assez à se « griser », se mit à lamper avec avidité une goutte de vin rouge, répandu sur la table ; et la seconde, fille de parents simples mais honnêtes, entama bourgeoisement un morceau de jambon.

Quant à la troisième, dont la coquetterie innée avait déjà souvent excité les lazzis de ses compagnes, elle resta un moment au plafond pour faire un bout de toilette avant le repas. — Comme elle avait fini de se polir les ongles, et qu'elle s'apprêtait à se goberger d'une poire qui lui avait donné dans l'œil en entrant, un spectacle horrible fit

monter à son front de mouche une sueur glacée.

Ses deux compagnes, victimes de leur appétit, gisaient les pattes en l'air, se débattant dans les affreuses angoisses d'une agonie causée par l'empoisonnement.

Courir à elles et leur prodiguer les soins les plus assidus, fut pour cette mouche coquette, mais bonne, l'affaire d'une minute.... Rien n'y fit, le vin et le jambon accomplirent jusqu'au bout leurs sinistres ravages, et les pattes immobiles des deux infortunées apprirent bientôt à la malheureuse survivante que ses amies n'étaient plus. Alors, désespérée, elle résolut d'en finir avec cette vie de misère, et sans frisson, souriante, elle se précipita sur le papier mort-aux-mouches et but à même....

Puis, à côté de ses compagnes, elle attendit froidement la mort. — Mais la mort ne vint pas et à peine se sentit-elle légèrement indisposée !

Alors, dans sa jugeotte de mouche, elle conçut un grand mépris pour les hommes, se disant logiquement que, si leurs poisons n'amenaient pas la mort, leurs contre-poisons devaient sans doute la donner, et se jetant sur une goutte de lait, elle en but une bonne moitié. Une seconde après, elle tombait foudroyée à côté de ses compagnes.

Un peu plus tard, les garçons du restaurant voyant les trois petits cadavres et enchantés de cette hécatombe, rachetèrent du papier mort-aux-mouches !

Et maintenant, amis lecteurs célibataires, qui mangez au restaurant, pénétrez-vous bien de cette histoire lugubre, songez aux dangers que vous courez, dangers que pourrait vous éviter une bonne petite femme comme votre toute dévouée

MÉLANIE.

La malle-réclame.

Les Américains ont toujours été considérés comme possédant au plus haut degré le génie de la réclame. Ils utilisent, en effet, dans ce domaine les moyens les plus excentriques. Néanmoins, nous devons constater qu'on rencontre parfois, au sein de nos innocentes populations, des hommes exceptionnellement doués du truc mercantile. Un de nos grands industriels, que je m'abstiendrai de nommer, non satisfait des innombrables affiches, tableaux enlluminés et annonces dont il inonde non seulement notre pays, mais les cinq parties du monde, imagina, pendant l'été dernier, un genre de réclame qui doit certainement être sans précédent.

Remarquant un hôtel-pension fréquenté par de nombreux étrangers, notre fabricant y loue une chambre et s'y installe quelques jours, pour mieux se rendre compte du mouvement de la maison. Quand il eut dépensé là une somme rondelette, graissé la patte à tous les sommeliers et fait la connaissance du patron, il demanda à celui-ci l'autorisation de déposer une de ses malles dans le vestibule pendant six semaines, moyennant le paiement de dix francs par jour. Le marchand de côtelettes, surpris d'abord de cette étrange proposition, y réfléchit pendant quelques instants et finit par conclure qu'après tout cette malle équivalait à un pensionnaire et au delà, puisqu'elle ne mangeait ni foin, ni avoine.

Les personnes logeant dans la maison, retrouvant